

**3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES « RENCONTRES DES ENTREPRISES QUI SE TRANSFORMENT »**  
**DEUX CENTS ENTREPRISES RÉUNIES POUR TRANSFORMER LEURS MODÈLES**  
**ÉCONOMIQUES ET IMAGINER LES SOLUTIONS DE DEMAIN**

---

À l'heure où les réglementations environnementales et les crises d'approvisionnement montrent l'importance pour les entreprises de réinventer leur modèle, **la Métropole de Lyon, l'une des collectivités territoriales pilotes en France sur ce sujet, organise ce 17 octobre à l'Embarcadère les « Rencontres des entreprises qui se transforment ».**

**Pour cette troisième édition, près de deux cents entreprises du territoire sont attendues** pour s'interroger collectivement sur les moyens d'accélérer la transition de leurs modèles et partager les outils adaptés pour maximiser les impacts.



*« Cet événement reflète pleinement l'engagement de la Métropole de Lyon pour sensibiliser et soutenir toutes les entreprises du territoire dans la transformation et la pérennisation de leur modèle économique. Pour cela, nous encourageons les coopérations entre acteurs pour favoriser l'économie circulaire et réinventer les chaînes d'approvisionnement pour réduire par exemple la consommation de matières premières, d'énergie et de production de déchets. C'est en prenant ce virage d'une circularité plus forte dans leurs modes de production que les entreprises trouveront un meilleur équilibre entre la consommation de ressources naturelles et la création de richesses économiques. »* **Emeline Baume, 1<sup>ère</sup> vice-présidente déléguée à l'Économie, l'Emploi, le Commerce, le Numérique et la Commande publique.**

**Un accompagnement riche et diversifié pour répondre à tous les besoins des entreprises**

Afin de répondre au plus près aux besoins des entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité, la Métropole de Lyon s'appuie sur différents leviers et notamment l'accompagnement des entreprises.

Pour cela, elle propose des programmes spécifiques comme **le programme partenarial « Les Boucles »** - porté conjointement avec Ronalpia et Suez - qui accompagne les entreprises circulaires et solidaires du territoire.

**Depuis 2022, près de 40 entreprises en création ou en changement d'échelle ont été accompagnées à travers ce programme dans des filières diverses : textile, BTP, alimentation, mobilité, déchets, culture, etc.**

Parmi les dix lauréats de la dernière promotion, plusieurs innovations ont retenu particulièrement l'attention du jury telles que :

- Jeannina (location de tenues et accessoires pour les mariages et événement)
- La Têtue Vin (vigneronne urbaine avec bouteille zéro déchets)
- Tremplin Bâtiment (tri à la source sur des chantiers de déconstruction)
- Zeste d'Évidence (alternative textile au plastique pour les usages du quotidien).
- ANA Tricaps (collecte et valorisation de capsules et marc de café),
- Invasiv'Tracker (gestion complète et intégrée de lutte contre les plantes invasives),



**Un nouveau programme intitulé « Pivot circulaire » vient de voir le jour** pour aider les entreprises industrielles ou de distribution à mettre en place de nouveaux modèles circulaires et faire pivoter leur activité en commençant par un produit, une gamme ou encore un service.

**Co-porté par France Clusters, la Métropole de Lyon, la Direction Régionale de l'ADEME AURA, la Ruche Industrielle, OPEO et Kickmaker**, ce programme à double enjeu économique et environnemental vise avant tout les industriels qui consomment beaucoup de matières premières, en particulier des minerais métalliques et des combustibles fossiles.

À travers la première édition du programme « Pivot circulaire », **l'objectif est de faire tester aux entreprises de nouveaux modèles économiques qui intègrent les principes de la remanufacture, du reconditionnement, de la réparabilité, de la réversibilité, du retrofit ou encore de la création de filières de matériaux biosourcés.** Ce programme est parrainé par Christine Champoiral, directrice générale de Montabert, qui a elle-même développé une offre de remanufacture des brise-roches hydrauliques pour approvisionner les clients plus vite pendant la crise sanitaire du COVID.

La première édition souhaite accompagner dix entreprises du territoire (PME, ETI, Business Unit de grands groupes) dans la mise en œuvre d'un projet circulaire afin de leur permettre de :

- **Faire émerger de nouveaux business models** (substitution de matières, réparation, réemploi, remanufacture, retrofit, réversibilité...)
- **Diversifier le chiffre d'affaires** avec des productions robustes d'un point de vue économique et vertueuses d'un point de vue environnemental
- **Échanger entre pairs industriels** sur les freins et leviers de l'industrie circulaire.

L'accompagnement comprend à la fois des points individuels pour avancer sur les spécificités de chacun et des temps collectifs, pour favoriser le partage entre pairs industriels.

**Parmi les premières entreprises industrielles qui rejoignent le programme : la Fonderie Pradel**, fonderie de grande précision basée à Saint-Priest, qui travaille des alliages de cuivre et souhaite récupérer les pièces de ses clients pour les remettre en circulation.



### **Un soutien financier et des sites dédiés à l'économie circulaire**

Depuis le début du mandat, la Métropole de Lyon a mis en place de nombreux outils de financement auprès des entreprises pour les soutenir dans le développement de leurs solutions. **Au total ce sont près de deux millions d'euros qui ont été engagés par la collectivité en proposant différents types d'aides** adaptées aux différents besoins des entreprises :

- **Des aides pour aider les entreprises à investir dans des machines et des équipements qui permettent de réduire la consommation de matières et la production de déchets.**

Depuis 2022, la Métropole a financé 1 130 000 euros d'équipements pour réduire la consommation de matières ou améliorer la valorisation des déchets auprès de 37 entreprises, natives circulaires et en transition.

- **Des aides pour aider les entreprises à amorcer une activité circulaire**, notamment avec le lancement de l'appel à projets Prévention des déchets. Plus de 680 000 euros ont été engagés sur les trois éditions pour accompagner 36 projets.
- **Des financements pour aider les entreprises à solliciter** des experts, notamment sur le potentiel de circularité de leur entreprise ou l'analyse du cycle de vie d'un produit afin de valoriser sa performance environnementale. Plus de 64 000 € euros ont été mobilisés pour accompagner 13 entreprises du territoire entre 2021 et 2024.

La Métropole de Lyon met également à disposition des entreprises à la recherche de foncier **trois grands sites d'urbanisme transitoire pour initier leurs projets** :

- **182 rue de la Poudrette** (Villeurbanne) : l'un des premiers sites emblématiques d'occupation temporaire qui accueille **depuis 2018** plusieurs porteurs de projets en économie circulaire **sur près de 1500 m<sup>2</sup> de bâtiments** : Mineka, Atelier Emmaüs et Alynea.
- **Les Ateliers Briand** (Saint-Priest) qui accueille sur 3.600 m<sup>2</sup> une quarantaine de structures représentant une centaine de salariés, dont près de la moitié fonctionne sur un modèle circulaire.
- **Étape 22D** (Villeurbanne) qui, sur près de 4 hectares, dispose de plusieurs espaces et accueille : Grand Plateau, Iloé, Association du pôle territorial d'économie circulaire (APTEC)<sup>1</sup>, Plateau Urbain, Made In Past, etc.

**Contact presse :**

**Métropole de Lyon**

Magali DESONGINS

[mdesongins@grandlyon.com](mailto:mdesongins@grandlyon.com)

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90

---

<sup>1</sup> Regroupant le Textile Lab, Enjoué, ...